

# Les jeunes agriculteurs « professionnels » ont reçu un enseignement agricole de bon niveau

Solange RATTIN

SCEES – Bureau de  
l'information statistique

*L'enseignement technologique et professionnel progresse dans tous les secteurs d'activité. Ainsi, le nombre d'actifs familiaux ayant reçu une formation agricole s'est accru de 5 % entre 1988 et 1997, alors que leur effectif total a régressé de plus de 30 %. Cette hausse est le fait des jeunes agriculteurs dont, par ailleurs, le niveau de formation monte. Les agricultrices, comme les autres femmes, résistent à cette spécialisation, et préfèrent encore l'enseignement général.*

*Les agriculteurs les mieux formés s'occupent d'agriculture générale plutôt que d'élevage. Leurs exploitations, gérées par des moyens modernes et rationnels, sont grandes, tant par la taille économique que physique. Bon nombre d'entre elles sont des sociétés.*

1. Source : ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie.

2. Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants des exploitations en société, et les membres de leur famille, actifs agricoles à plein temps ou à temps partiel.

En 1985, le ministère de l'Éducation Nationale se fixait l'objectif d'amener 80 % des jeunes au niveau du baccalauréat. Depuis cette date, la proportion de bacheliers dans une génération s'est fortement accrue, passant de 29 % à 62 % en 1997<sup>1</sup>. Parallèlement, le nombre de diplômés de l'enseignement technologique et professionnel progresse régulièrement. Les agriculteurs bénéficient comme les autres de l'allongement de la durée des études, et ont plus souvent suivi une filière adaptée à leur profession. Par ailleurs, la réglementation des aides à l'installation, qui exige depuis 1992 le niveau du brevet de technicien agricole (sortie des classes terminales du second cycle long), contribue aussi à l'accroissement de la formation.

## Une formation mieux adaptée

Entre 1988 et 1997, le nombre d'actifs familiaux<sup>2</sup> avec formation agricole s'est accru de 5 % alors que leur effectif total a régressé de

plus de 30 %. Les plus jeunes actifs ont, beaucoup plus que leurs aînés, suivi une filière agricole. En 1997, les générations de moins de quarante ans ne représentent qu'un peu plus du quart de l'ensemble des actifs familiaux, mais près de la moitié de ceux qui ont suivi un enseignement agricole.

Parmi les plus jeunes, une grande différence existe entre ceux qui déclarent une profession principale d'agriculteur (les trois quarts du total) et ceux qui exercent un métier non agricole, tout en consacrant une part réduite de leur temps aux travaux de la ferme. 70 % des premiers ont suivi un enseignement agricole, contre 20 % des seconds. L'écart entre ces deux groupes, en matière de formation, s'est sensiblement accru entre 1988 et 1997 (tableau 1).

Tout se passe comme si, dès l'enfance, la stratégie de la profession future était arrêtée. Les enfants pour lesquels on envisage une profession agricole, et sans doute la reprise de l'exploitation familiale, fréquentent un établissement scolaire agricole, tandis que les

autres sont orientés vers d'autres filières. Un certain nombre revient pourtant vers l'agriculture. Ainsi, 40 % des exploitants installés en 1996 et 1997, enfants de l'ancien chef d'exploitation, travaillaient hors agriculture avant de succéder à leurs parents. Si la majorité conserve la première activité et devient ainsi double active, d'autres deviennent agriculteurs à titre principal. 31 % des nouveaux installés qui ont changé de profession n'ont aucune formation agricole, contre 13 % de ceux qui ont poursuivi leur activité agricole en changeant simplement de statut [1].

Par ailleurs, les actifs agricoles ayant suivi un enseignement agricole ont pu s'inscrire dans une des différentes filières proposées par les établissements d'enseignement agricole (services, commerce, transformation, aménagement de l'espace) à l'exclusion de celle consacrée à la production, qui les aurait sans doute mieux préparés à leur activité future. Cette spécialisation accuse d'ailleurs une régression constante au cours du temps (encadré).

### Une meilleure formation dans les exploitations sociétaires

Dans toute la suite de cette étude, seuls seront considérés les actifs familiaux de moins de quarante ans qui exercent leur profession d'agriculteur à titre principal. Le statut de l'exploitation sur laquelle ils travaillent, de même que leur propre statut sur cette exploitation, sont sources d'inégalités, quant à l'existence d'une formation spécialisée d'une part, quant au niveau atteint d'autre part.

Les chefs d'exploitation sociétaire ont suivi la filière agricole plus souvent que les coexploitants, qui exercent pourtant la même fonction, dans le même type d'exploitation. Toutefois,

lorsqu'ils ont fréquenté un établissement agricole, les coexploitants y ont fait des études plus longues. Chez les exploitants individuels, le niveau du secondaire court domine, tandis que les aides familiaux, dont un sur deux seulement possède une formation agricole, ont aussi privilégié les études longues (graphique 1).

#### Moins de candidats pour la production

*Les établissements d'enseignement agricole offrent à leurs élèves le choix entre différents secteurs professionnels. Celui de la production reste le plus important, mais il accuse une baisse constante au bénéfice du secteur des services et du commerce et surtout de celui de l'aménagement de l'espace (tableau). Toutefois, la production reste le premier choix des élèves suivant un niveau au moins égal à celui du brevet de technicien agricole (BTA) ou du baccalauréat professionnel, tandis que le secteur des services est choisi en premier par les élèves préparant un brevet d'enseignement professionnel agricole (BEPA).*

En %

Secteur professionnel	Nombre d'élèves de l'enseignement agricole		
	1993	1995	1997
Production	46,0	41,4	40,9
Services, commerce	34,8	36,2	35,3
Aménagement de l'espace	12,6	16,1	17,5
Transformation	6,6	6,3	6,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - DGER [4]

Tableau 1

#### Le nombre d'actifs familiaux avec formation agricole progresse

Actifs familiaux	1988			1997		
	Nombre total (milliers)	Dont avec formation agricole		Nombre total (milliers)	Dont avec formation agricole	
		(milliers)	(%)		(milliers)	(%)
<b>Moins de 40 ans</b>	<b>521,6</b>	<b>254,6</b>	<b>52</b>	<b>342,4</b>	<b>202,5</b>	<b>59</b>
Profession principale agricole	379,5	226,3	60	254,0	183,2	72
Profession principale non agricole	90,7	16,2	18	56,9	12,2	21
Sans profession principale	51,4	12,1	24	31,5	7,1	23
<b>40 ans et plus</b>	<b>1 341,8</b>	<b>181,9</b>	<b>14</b>	<b>920,0</b>	<b>254,0</b>	<b>28</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1 863,4</b>	<b>436,5</b>	<b>23</b>	<b>1 262,4</b>	<b>456,5</b>	<b>36</b>

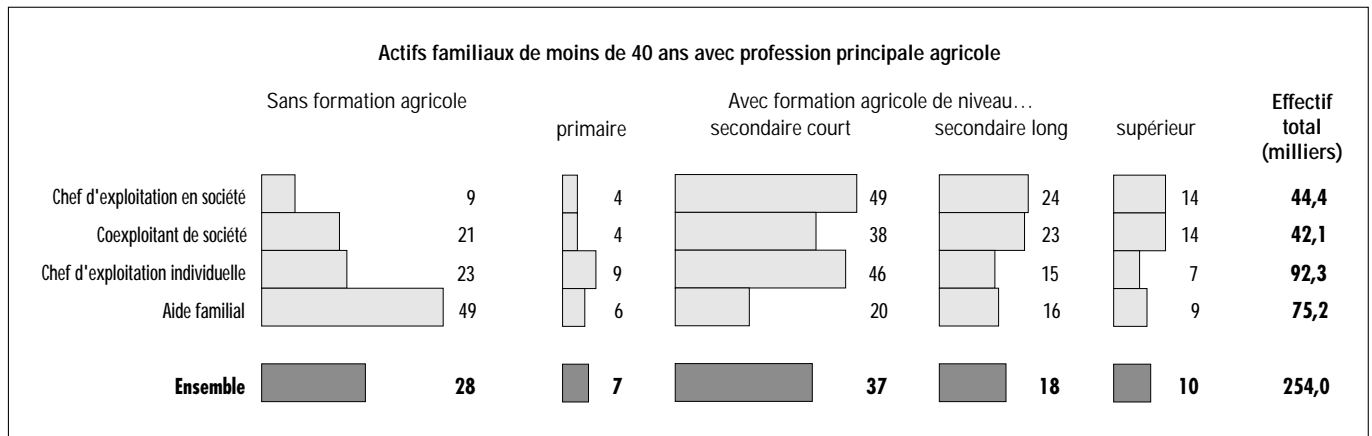
Sources : AGRESTE - Recensement agricole 1988 (échantillon) et enquête structure 1997

Ces différences sont pour partie imputables à la répartition par sexe et âge. Les femmes sont majoritaires parmi les aides familiaux, et d'autant plus qu'ils sont plus âgés (79 % des aides familiaux âgés de trente-cinq à trente-neuf ans sont des femmes). De même, la population des coexploitants est plus féminisée que celle des chefs d'exploitation sociétaire : un quart contre 5 %, voire un tiers contre 5 % entre trente et trente-neuf ans. D'une part, le niveau de formation agricole, comme celui de toutes les formations, décroît avec l'âge ; d'autre part, les femmes privilégient l'enseignement général (graphique 2). Ainsi, 29 % des actives familiales de moins

de quarante ans avec profession principale agricole ont atteint ou dépassé le niveau du secondaire long dans l'enseignement général, contre 19 % des hommes, qui ont plutôt fait des études agricoles. Toutes filières confondues (générale ou agricole), hommes et femmes ont atteint ce niveau dans des proportions sensiblement égales. Par ailleurs, les femmes chefs d'exploitation sociétaire ont, plus souvent que les coexploitantes des mêmes exploitations, atteint ou dépassé le niveau secondaire long (57 % contre 44 %). Un tiers seulement des exploitantes individuelles ou des aides familiales sont dans ce cas.

Graphique 1  
Les chefs d'exploitation en société sont les mieux formés

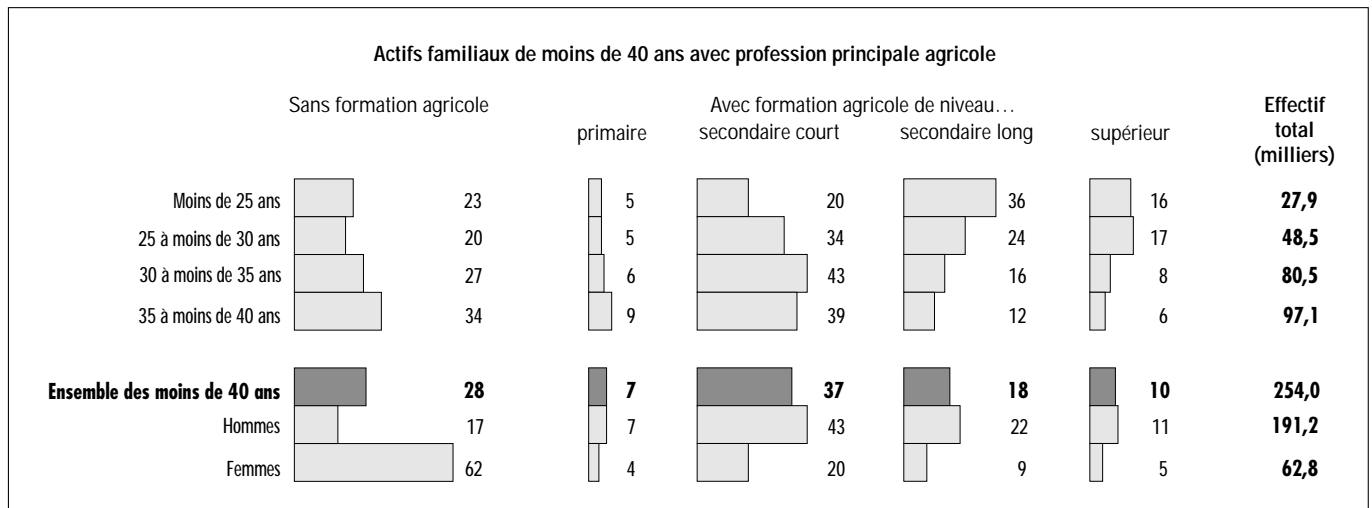
En %



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Graphique 2  
Les jeunes agricultrices ont rarement suivi une filière agricole

En %



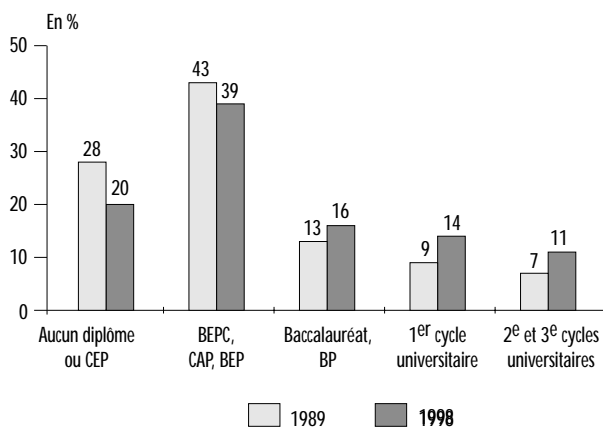
Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

## Les actifs français de plus en plus diplômés

Le nombre d'actifs français ayant terminé leurs études a légèrement diminué entre 1989 et 1998. En revanche, le nombre de ces actifs titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau équivalent progresse de 23 %, tandis que l'effectif des diplômés de l'université augmente de 51 %.

En 1998, plus de 40 % des jeunes actifs ont un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au bac.

Ensemble des actifs de moins de 40 ans ayant terminé leurs études  
Répartition selon la nature du diplôme obtenu



Sources : INSEE - Enquêtes sur l'emploi de mars 1989 et mars 1998 [2] [6]

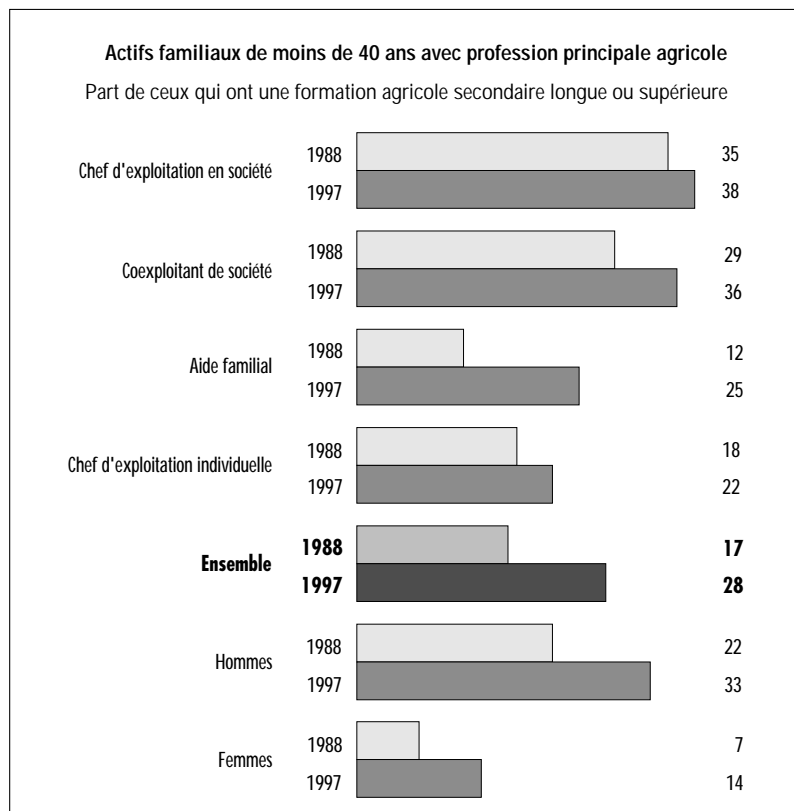
## Le niveau de formation monte

Les jeunes agriculteurs de 1997 sont mieux formés que ceux de 1988. Comme pour les autres catégories d'actifs, le gain de formation provient surtout de l'allongement de la durée des études (encadré). La proportion d'actifs familiaux dont le niveau de formation agricole est au moins celui du secondaire long a été multipliée par 1,6 en neuf ans, celle des seuls aides familiaux par plus de deux (graphique 3).

Entre 1988 et 1997, la proportion de jeunes actifs familiaux avec formation agricole s'est accrue dans toutes les régions, selon des rythmes relativement proches. En 1997, elle reste plus faible dans le Sud-Est et en Alsace (carte 1). En revanche, la progression des formations agricoles longues est très différenciée. La part d'actifs familiaux ayant atteint le niveau secondaire long ou supérieur a été multipliée par plus de 2,5 dans le Nord ou en Franche-Comté, par moins de 2 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que dans le Centre-Nord. En 1997, moins de 20 % des jeunes actifs familiaux du midi méditerranéen ont atteint ce niveau, mais 35 % de ceux du Centre-Nord, où les exploitations sociétaires sont aussi plus nombreuses (carte 2).

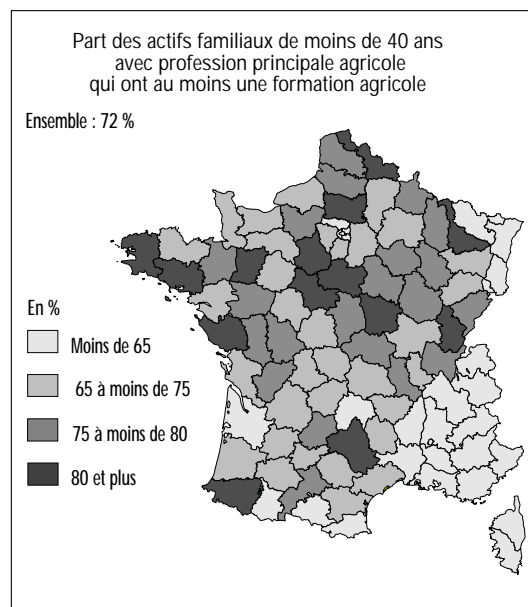
Graphique 3  
La durée des études s'allonge pour les plus jeunes

En %



Sources : AGRESTE - Recensement agricole 1988 (échantillon) et enquête structure 1997

Carte 1  
Moins de formation agricole dans le Sud-Est



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

L'évolution du nombre d'élèves inscrits dans les établissements d'enseignement agricole corrobore les résultats précédents : 189 000 élèves en 1998, soit 42 % de plus qu'en 1980. Cette croissance affecte différemment les trois cycles d'enseignement. Les effectifs du cycle court n'augmentent que de 8 %, avec des périodes de stagnation, voire de régression. Les effectifs du cycle long progressent de 88 %, ceux du cycle supérieur sont multipliés par près de trois (près de quatre pour le cycle supérieur court). En 1980, 12 700 élèves, soit 10 % de l'ensemble, fréquentaient le cycle supérieur de l'enseignement agricole. Ils sont 34 100 en 1998, soit 18 % de l'ensemble des élèves (graphique 4). Toutefois, les enfants d'agriculteurs sont minoritaires dans les établissements agricoles, et particulièrement dans les cycles supérieurs (encadré p. 50).

3. Les bénéficiaires autres que les chefs d'exploitation ne peuvent pas être individualisés dans les enquêtes de structure. Par ailleurs, l'attribution de la DJA peut être antérieure à l'installation en tant que chef d'exploitation (installation préalable en tant que coexploitant dans une exploitation en société).

4. Des dérogations pouvant être accordées, la totalité des bénéficiaires n'a pas acquis ce niveau.

### Les bénéficiaires d'une DJA sont mieux formés

Les chefs d'exploitation de moins de quarante ans agriculteurs à titre principal ont une meilleure formation agricole s'ils ont bénéficié d'une dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA)<sup>3</sup>. En 1997, 35 % des exploitants ayant perçu une DJA ont une formation agricole de niveau au moins secondaire long, contre 19 % des autres. Les écarts sont beaucoup plus marqués pour les exploitants individuels

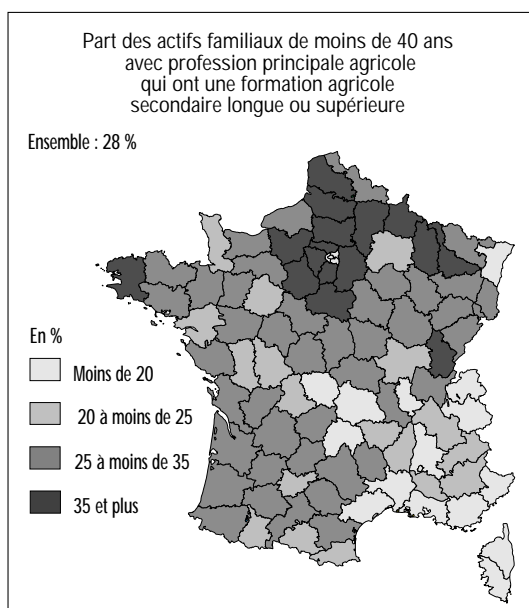
que pour les chefs d'exploitation sociétaire, dont plus du tiers a atteint ce niveau, même sans obtention de DJA (encadré p. 52).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992, les demandeurs d'une DJA doivent être titulaires d'un diplôme du secondaire long s'ils sont nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1971 (moins de 27 ans en 1997), tandis que les plus âgés peuvent encore s'installer avec un diplôme de niveau inférieur. Cette nouvelle réglementation semble avoir contribué à relever le niveau de formation des chefs d'exploitation, sans avoir dissuadé les postulants. En effet, environ 55 % des chefs d'exploitation installés à partir de 1992 ont bénéficié d'une dotation d'installation, qu'ils soient nés avant ou après le 1<sup>er</sup> janvier 1971, c'est-à-dire qu'ils soient soumis ou non aux nouvelles exigences en matière de formation. Les deux tiers des plus jeunes exploitants ont atteint le niveau du secondaire long s'ils ont bénéficié d'une DJA<sup>4</sup>, le tiers seulement dans le cas contraire. Par ailleurs, 41 % des bénéficiaires plus âgés ont aussi atteint ce niveau, non encore requis, contre une minorité de non bénéficiaires (graphique 5).

### Les mieux formés travaillent en grandes cultures

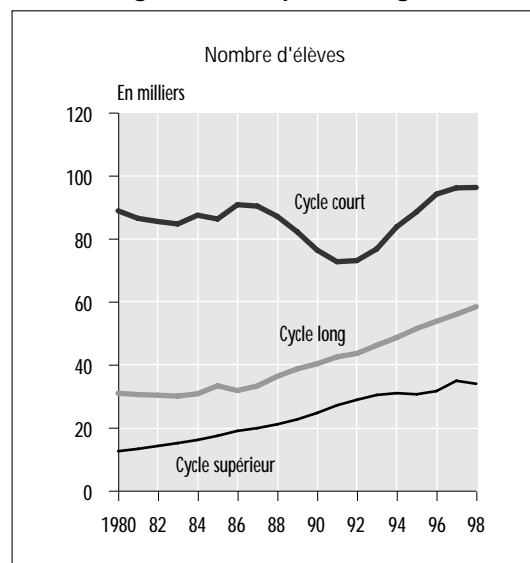
Les actifs familiaux de moins de quarante ans avec profession principale agricole qui

Carte 2  
Les études longues plus fréquentes dans le Centre-Nord



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Graphique 4  
La percée de l'enseignement supérieur agricole



Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - DGER

travaillent sur des exploitations de grandes cultures ont, plus souvent que les autres, d'une part reçu une formation agricole, d'autre part atteint un niveau d'études plus élevé. À l'opposé, les maraîchers et les horticulteurs ont plutôt suivi un enseignement général.

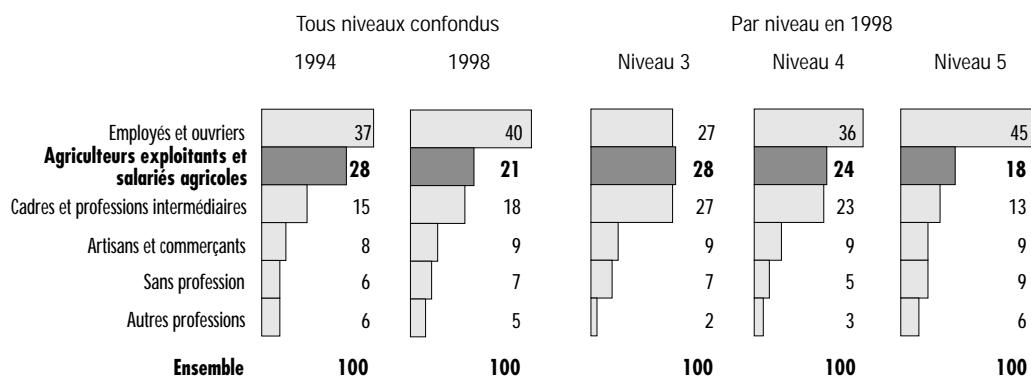
Globalement, les personnes les mieux formées se trouvent sur les exploitations d'agriculture générale. Viennent ensuite les élevages de granivores, puis les élevages bovins et caprins. La formation des actifs familiaux occupés en cultures spécialisées est beaucoup moins spécifique, et le niveau atteint est inférieur.

### Un élève de l'enseignement agricole sur cinq est enfant d'agriculteur

En 1998, les enfants d'agriculteurs représentent un cinquième des élèves des établissements agricoles. Leur proportion dans l'enseignement agricole chute plus vite que celle de leurs parents dans la population active totale. Les enfants d'employés et d'ouvriers forment le groupe le plus important, en progression entre 1994 et 1998.

Par ailleurs, l'origine sociale des élèves varie en fonction du cycle d'études suivi. Les enfants d'agriculteurs sont nombreux dans le cycle de détermination (niveau 3), mais leur représentation faiblit dans le cycle terminal (niveau 4) et plus encore le cycle supérieur (niveau 5). Ou bien certains de ces élèves quittent l'école relativement tôt ou bien ils poursuivent leurs études dans un établissement non agricole.

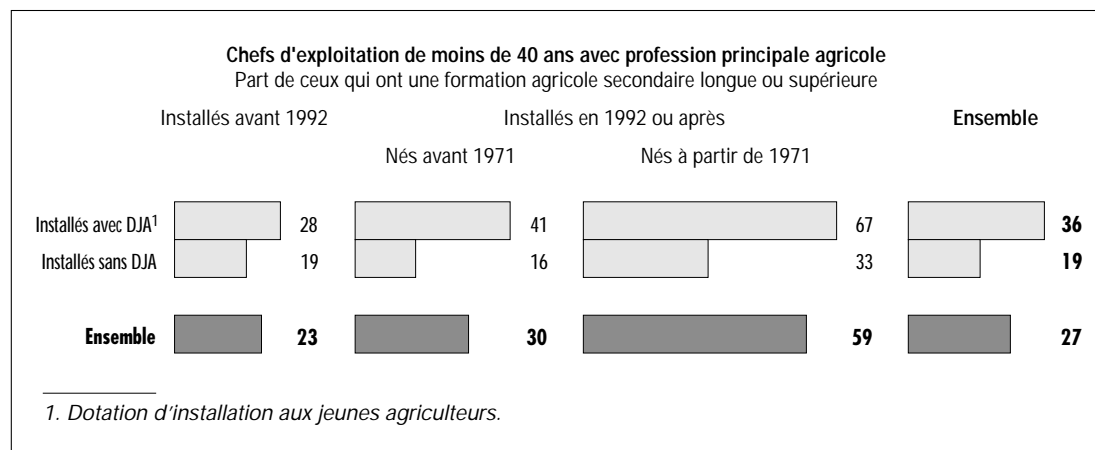
#### Répartition des élèves des établissements d'enseignement agricole selon leur origine sociale (en %)



Source : Ministère de l'agriculture et de la Pêche - DGER

### Graphique 5 Les bénéficiaires d'une DJA font des études plus longues

En %



1. Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.

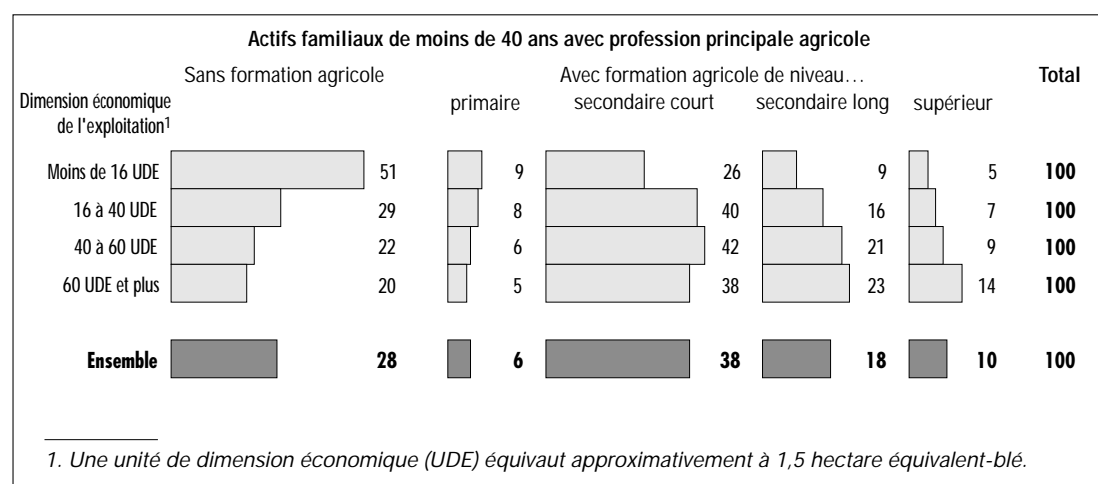
Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Cette distinction subsiste quelle que soit la dimension économique de l'exploitation, dont les effets sont importants en matière de formation. D'une part, la fréquence de la formation agricole double quand la dimension économique de l'exploitation passe le seuil des 24 hectares équivalent-blé. D'autre part, le niveau de formation atteint s'accroît

sensiblement lorsque la taille de l'exploitation augmente. Par exemple, la part des jeunes actifs familiaux qui ont atteint ou dépassé le niveau du secondaire long est presque trois fois plus importante sur les exploitations de taille supérieure à 96 hectares équivalent-blé, que sur les unités inférieures à 24 hectares équivalent-blé (graphique 6).

Graphique 6  
Des études plus longues pour ceux qui travaillent sur de grandes exploitations

En %



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

Tableau 2  
Les jeunes exploitants avec formation agricole supérieure dirigent de grandes exploitations

Caractéristiques des exploitations	Ensemble des exploitations	Exploitations dirigées par un exploitant de moins de 40 ans avec profession principale agricole					
		Total	Sans formation agricole	Avec formation agricole de niveau...			
				primaire	secondaire court	secondaire long	supérieur
<b>Proportion d'exploitations (en %)</b>							
* en société	16	33	16	19	34	44	49
* avec salariés permanents	10	14	9	8	12	18	29
* avec salariés saisonniers	25	34	29	30	33	38	44
* avec salariés d'Eta ou Cuma <sup>1</sup>	57	73	57	70	77	80	76
* avec comptabilité de gestion	42	74	45	60	81	87	88
* imposées au bénéfice réel agricole	20	32	15	22	33	43	49
* utilisant un micro-ordinateur	14	26	14	15	24	37	50
* possédant un micro-ordinateur	10	15	18	10	9	26	39
<b>Moyennes par exploitation</b>							
Superficie agricole utilisée (ha)	42	66	42	54	69	78	84
Dimension économique (UDE)	32	50	31	39	50	61	78

1. Entreprise de travaux agricoles (Eta), coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma).

Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

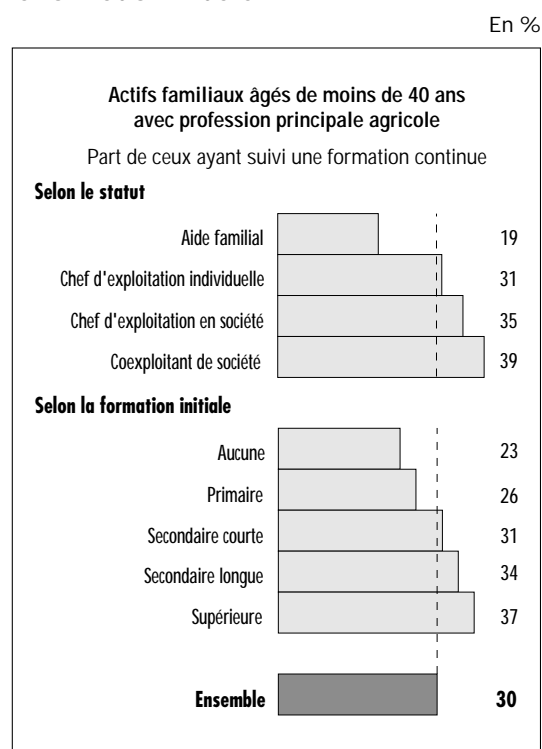
## Le dynamisme des exploitations accompagne la formation des hommes

Les exploitations dirigées par des exploitants de moins de quarante ans avec profession principale agricole sont, en général, beaucoup plus dynamiques que les autres. Elles diffèrent sensiblement, toutefois, en fonction du niveau de formation atteint par leur dirigeant. Plus ce niveau est élevé, plus les exploitations sont grandes [5]. Les chefs d'exploitation titulaires d'un diplôme de fin de deuxième cycle ou de cycle supérieur (28 % des cas) sont, pour la moitié d'entre eux, à la tête d'une société. Dans tous les cas, le recours à la main-d'œuvre salariée est fréquent, et l'exploitation est gérée de façon rationnelle et moderne, grâce à l'utilisation du micro-ordinateur [3]. Ces exploitations ont une dimension, tant physique qu'économique, deux fois plus importante que la moyenne (tableau 2).

## Les plus instruits continuent à se former

Moins du tiers des actifs familiaux de moins de quarante ans avec profession principale

Graphique 7  
La formation continue complète la formation initiale



Source : AGRESTE - Enquête structure 1997

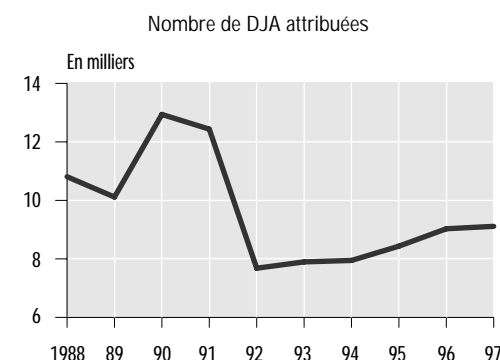
agricole ont suivi une formation agricole continue depuis 1988. Les plus concernés sont les coexploitants de société qui ont bénéficié, moins souvent que les chefs d'exploitation sociétaire, d'une formation initiale appropriée à leur métier. Ils semblent faire exception. En général, en effet, la formation continue paraît plus renforcer la formation initiale que s'y substituer. Les moins concernés sont ainsi les aides familiaux, dont la formation agricole initiale est la plus rare.

Plus les études initiales elles-mêmes ont été longues, plus la formation agricole continue est fréquente. Moins du quart des actifs familiaux sans aucune formation agricole initiale ont suivi une formation continue. À l'opposé, plus du tiers de ceux qui ont terminé leur scolarité au niveau secondaire long ou supérieur ont eu, par la suite, une formation continue (graphique 7).

## La dotation d'installation aux jeunes agriculteurs

La dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA) procure une aide financière au démarrage de l'activité agricole. Elle est réservée aux agriculteurs possédant une capacité professionnelle minimale et qui présentent un projet permettant d'atteindre un revenu par unité de main-d'œuvre familiale compris entre une et deux fois le Smic. Le montant de la DJA individuelle est modulé sur la base de critères fixés par la commission mixte départementale, dans des limites déterminées par zone géographique : 52 000 à 113 400 F en zone de plaine, 67 200 à 146 400 F en zone défavorisée, 108 000 à 235 400 F en zone de montagne. La charte nationale pour l'installation signée en 1995 prévoit, entre autres, une définition plus ouverte de l'agriculteur à titre principal, l'élargissement de la base de calcul de revenu disponible et l'actualisation des titres et diplômes.

Après une baisse sensible en 1992, le nombre de dotations attribuées progresse à nouveau régulièrement (graphique). Plus du tiers des DJA sont destinées à des éleveurs bovins laitiers.



Source : CNASEA



## Éléments bibliographiques

[1] RATTIN S. (1999), « Un jeune sur quatre s'est installé en société en 1996 ou 1997 ». AGRESTE – *Les Cahiers* n° 37, mars.

[2] INSEE (1998), « Enquête sur l'emploi de 1998. Résultats détaillés ». INSEE – Résultats n° 617-618, série Emploi – Revenus n° 141-142, septembre.

[3] RATTIN S. (1998), « Assujetties au bénéfice réel agricole, les grandes exploitations s'informent ». AGRESTE – *Les Cahiers* n° 27, mars.

[4] DGER (1998), « L'enseignement général technologique et professionnel agricole. Résultats statistiques 1997-1998 ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche – DGER.

[5] RATTIN S. (1990), « Jeunes exploitants : se former pour moderniser ». AGRESTE – *Les Cahiers* n° 4, décembre.

[6] INSEE (1989), « Enquête sur l'emploi de 1989. Résultats détaillés ». INSEE – Résultats n° 28-29, série Emploi – Revenus n° 6-7, octobre.